

Séance de mercredi 18 Juin

Présidence de M. Boudinot

La séance est ouverte à 4 heures.

Présents : M. Boudinot, Chepuris, Valle, Paul Strauss, Bonfanti, Debierre, Hurry, Ch. Chabert, Curvin, Le Hénissier, de Véra, de Wabert, J. Munié, H. Chéron, Richard Cyrenne, de Lacroix, Henri Michel

Mais de M. de
Carnot

M. le Président donne lecture d'une lettre de fils de M. de Carnot, faisant connaître le mode de son père

M. le Président est chargé de se faire auprès de la famille l'interprète des vifs regrets que cause à la Commission de mort d'un collègue particulièrement estimé et dont la collaboration lui fut précieuse.

Solde de officiers

M. Hurry communique les renseignements qu'il a recueillis tout auprès de M. Abram, sous-secrétaire d'Etat - que l'autre part, sur la question de la solde de officiers. Il en résulte que les officiers sans fortune peuvent difficilement vivre dans les garnisons les plus favorisées, et que dans les autres, ils sont obligés de faire des dettes ou de se priver de repas.

À plusieurs reprises, 1^{er} février, 10 mai, le maréchal Foch a signalé au gouvernement la gravité de la situation. Les engagements proposés par le gouvernement font varier le solde, par rapport à la situation avec la guerre de 97 = 79% pour les officiers, de 106 à 102% pour les sous-officiers = solde mensuelle

Le solde d'un capitaine, comme d'ailleurs, varierait de 811 = 950 ; elle est de 1225⁺ à Angoulême, et 1700⁺ en Amérique

Par une lettre de 15 heures, le Lt. Col. Lewis et M. Abram
 a signalé à la Commission des Finances la nécessité et
 l'urgence de la réforme. Quoi qu'on ait dit à ce sujet le
 Klotz, il ne s'agit pas que la Commission de budget veuille
 opérer la réduction de solde avant le 1^{er} juillet; elle se
 préoccupe de ce qu'il y a à l'heure actuelle un très grand
 nombre d'officiers, et on envisage que de maintenir provisoire
 le statut que nous pourrions avoir de provoquer des démissions
 (réclamations) à moins alors à dire les meilleures qui s'en
 vont. Le système de la Commission de budget consisterait à
 donner provisoirement une indemnité, et à lier la
 question de la solde à celle des autres.

Je crois qu'il serait bon de faire une démarche pour obtenir
 une solution rapide.

Le Président - Le général Pétain, lors d'une
 conversation que j'ai eue avec lui, m'a demandé d'intervenir
 à cet effet.

Le Paul Hérent - Je rappelle qu'il y a eu un an
 la Commission a bien voulu, sur ma proposition, voter une
 motion relative à l'amélioration des soldes. J'en ai déjà
 écrit souvent sur les nombreuses plaintes. Beaucoup
 d'officiers, dont je connais de très nombreux, m'ont fait
 parvenir des vœux et des pétitions.

Il faut que le Henry soit chargé d'intervenir auprès
 du Gouvernement.

Le Le Hénery - J'appuie de toutes mes forces la
 proposition. La question de la solde des officiers est
 particulièrement grave. Je demande que notre Président
 et notre Rapporteur fassent une démarche auprès du
 Président du Conseil et du Ministre des Finances et qu'une
 note soit publiée dans la presse pour annoncer cette
 démarche.

Le Henry - Nous devons certainement être très attentifs

sur la question de discussion.

Longin a soumis au Parlement le projet relatif à l'allocation de 500⁰⁰⁰ francs pour tous les fonctionnaires civils. J'ai dit que j'ai le volume prêt, parce que les officiers et les sous-officiers n'y étaient pas compris - le Klutz n'a dit répondre que la réduction de la solde serait comprise dans le cadre de douzièmes. Il faut en faire que le Chamber d'Orateur. J'indiquerai alors à monseigneur le Comte que Rappoport a budget de la guerre. Il faut que la Commission de l'armée intervienne également.

Les maintenant, nous devons faire le dimanche prochain

la loi sur la justice militaire, l'ajournement de 3. Mars, et assésion à la proposition

La le Président J'ai vu de la. Henry et de la part, et la le Président, de la suite, deux motions, qui pourraient être réunies à une seule, sous la forme suivante:

"La Commission de l'armée donne mandat à son Président et à son Rapporteur d'interroger d'une manière pressante auprès du Gouvernement pour que la question de la régularisation de la solde des officiers et des sous-officiers soit résolue avant le 1^{er} Juillet"

Les motions ont été adoptées à l'unanimité

Accumulation des la Léon Bourgeois se introduit devant la Commission exploits ou diffères pour lui faire une communication de la teneur suivante: points de vue de l'industrie pour les populations d'accumulation d'objets particuliers notamment des bas de lingerie et de la lingerie. la Léon Bourgeois se propose de faire que de donner communication à la Commission les lettres échangées entre les représentants de la Chambre et le Président le Conseil